

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de la planification et réalisation de projets / Planification et réalisation de projets	<b>No SD</b> SD-2024-424
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil de résilier le contrat OS-SP-30383 pour les services multidisciplinaires pour la préparation des études, programme fonctionnel et technique (PFT), des plans et devis ainsi que les services durant les travaux de transformation de la bibliothèque Germaine-Guèvremont et du parc Jacques-Bourdon	
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> OS-SP-30383 <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 04-Duvernay-Pont-Viau <b>Date CM souhaitée :</b> 2024-03-05		
<p><b>Actions :</b> RÉSILIATION</p> <p><b>Demande d'achat :</b> Non  <b>CT requis :</b> Non</p> <p><b>Contrat</b></p> <p><b>No contrat :</b> OS-SP-30383  <b>Montant :</b> 251 172,95 \$  <b>Mode de sollicitation :</b> OS-SP Services professionnels  <b>Type de contrat :</b> Service(s) professionnel(s)  <b>Résultat :</b> Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c. 251 172,95 \$</p> <p><b>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</b>          Service de la planification et réalisation de projets</p> <p><b>Projet(s)</b>          16253</p>		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de la planification et réalisation de projets / Planification et réalisation de projets	<b>No SD</b> SD-2024-424
<p><b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b></p> <p><u>Date</u>            <u>No résolution</u>            <u>Objet</u>          2022-01-11        CM-20220111-42            ADJUDICATION - CONTRAT OS-SP-30383</p> <p><u>Résumé</u>          Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier          APPUYÉ PAR :            Nicholas Borne</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat OS-SP-30383 à Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c. pour les services multidisciplinaires pour la préparation des études, programme fonctionnel et technique (PFT), des plans et devis ainsi que les services durant les travaux de transformation de la bibliothèque Germaine-Guèvremont et le réaménagement du parc Jacques-Bourdon, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:</p> <p>la phase A «phase planification», comprenant l'élaboration du programme fonctionnel et technique, au montant de 157 854,93;</p> <p>la phase B «phase réalisation», comprenant les plans et devis ainsi que des documents de soumission, au montant de 725 095,59 \$;</p> <p>la phase C «phase exécution», pour la surveillance des travaux, au montant de 253 059,97 \$;</p> <p>la phase D «phase clôture», comprenant la fermeture des dossiers, au montant de 17 821,12 \$;</p> <p>ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;</p> <p>la phase E «autres services», comprenant les services en développement durable, la mise en service de base, de gestion et coordination, au montant de 59 649,03 \$;</p> <p>et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder aux phases A, B et E, et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à ce service;</p> <p>de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30383.</p> <p style="text-align: center;"><b>ADOPTÉ</b></p> <p>(SD-2021-6358)</p>		
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>Le 11 janvier 2022, le conseil municipal a adjugé le contrat OS-SP-30383 à Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c. pour les services multidisciplinaires pour la préparation des études, programme fonctionnel et technique (PFT), des plans et devis ainsi que les services durant les travaux de transformation de la bibliothèque Germaine-Guèvremont et le réaménagement du parc Jacques-Bourdon, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres.</p> <p>Les nouvelles orientations adoptées par le comité de pilotage des investissements (CPI) le 6 décembre 2023 (voir pièce jointe au sommaire décisionnel de la mise en oeuvre des orientations stratégiques économiques (MOOSE) daté du 12 décembre 2023), le projet fait l'objet d'une redéfinition majeure de sa portée. La recommandation du SPRP étant de limiter la portée du projet à une rénovation majeur sans agrandissement eu égard à la limite physique du site (incapacité à recevoir un agrandissement; séparation du projet et projet bibliothèque) et des complications techniques qui en découlent.</p> <p>Considérant ce qui précède, le contrat initial octroyé par l'IPEP en 2022 doit être modifié substantiellement, dénaturant ainsi la portée initiale du contrat. Le SPRP recommande donc de mettre fin au contrat OS-SP-30383 et de procéder aux appels d'offres pour de nouveaux mandats distincts pour le projet du parc (IPEP) et de la rénovation de la bibliothèque (SPRP).</p> <p>Le contrat en cours sera résilié et un nouvel appel d'offres pour les services professionnels requis sera lancé.</p> <p>À ce jour, l'entreprise Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c.. a facturé le montant total de 251 172,95 \$ (incluant TPS et TVQ).</p>		
<p><b>IMPACTS MAJEURS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de la planification et réalisation de projets / Planification et réalisation de projets	<b>No SD</b> SD-2024-424
<b>CULTURE</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>CADRE NORMATIF</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>REMARQUE(S)</b>		
<b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b>  de recommander au conseil de résilier le contrat OS-SP-30383 adjudgé à Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c. par la résolution CM-20220111-42 pour les services multidisciplinaires pour la préparation des études, programme fonctionnel et technique (PFT), des plans et devis ainsi que les services durant les travaux de transformation de la bibliothèque Germaine-Guèvremont et le réaménagement du parc Jacques-Bourdon.		